

AIRION 3 SOUFFLEUR

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

57_147010_A
06/2018

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT
TOUTE UTILISATION**



Contenu :
Un souffleur
Une tuyère de sortie série dia. 75mm
Une clé Allen
Un guide de l'utilisateur
Crochet de suspension (x2)



PELLENC

Quartier Notre-Dame
84120 Pertuis (FRANCE)
Tél : +33 (0)4 90 09 47 00
Fax : +33 (0)4 90 09 64 09
www.pellenc.com

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	6
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
<i>SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL</i>	6
<i>SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE</i>	6
<i>SÉCURITÉ DES PERSONNES</i>	6
<i>UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE</i>	7
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SOUFFLEUR AIRION 3	8
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	9
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
DESCRIPTIF	10
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL	12
MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA TUYÈRE DE SORTIE	12
<i>MONTAGE</i>	12
<i>DÉMONTAGE</i>	12
MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA BUSE PLATE (OPTIONNEL)	13
<i>MONTAGE</i>	13
<i>DÉMONTAGE</i>	13
MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA BUSE COUDÉE ERGONOMIQUE (OPTIONNEL)	14
<i>MONTAGE</i>	14
<i>DÉMONTAGE</i>	14
MONTAGE / DÉMONTAGE GRATTOIR SOUFFLEUR (OPTIONNEL)	15
<i>MONTAGE</i>	15
<i>DÉMONTAGE</i>	16
BRANCHEMENT DE LA RALLONGE	17
DÉMARRAGE ET UTILISATION	18
PRISE EN MAIN DE L'OUTIL	18
MISE EN SERVICE DE LA BATTERIE	18
DÉMARRAGE	18
SÉLECTEUR DE VITESSE	19
MODE "BOOSTER"	20
MODE "LECTURE DE L'AUTONOMIE"	20
PORTAGE (OPTIONNEL)	21
APRÈS UTILISATION	22

ENTRETIEN	23
NETTOYAGE	23
PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN	23
INSTRUCTIONS POUR LA RÉPARATION	23
PIÈCES DE RECHANGE	24
<i>RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE</i>	<i>24</i>
STOCKAGE	24
INCIDENTS	25
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELENC S.A.	27
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	28

■ INTRODUCTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



CONSERVER CES INSTRUCTIONS


Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : souffleur Airion 3

**Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.**

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.**

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

▶ AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de la sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- Conserv**er la zone de travail propre et bien éclairée. *Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.*
- Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** *Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.*
- Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** *Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.*

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** *Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.*
- Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** *Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.*
- Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** *La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.*
- Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** *Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.*
- Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** *L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.*
- Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** *L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.*
NOTE: Le terme «dispositif à courant résiduel (RCD)» peut être remplacé par le terme «disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)» ou «interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB, earth leakage circuit breaker)».

SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.*
- Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** *Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.*

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

- c) Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter. Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
- d) Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche. Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
- e) Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment. Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
- f) S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement. Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
- g) Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés. Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
- h) Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser. Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

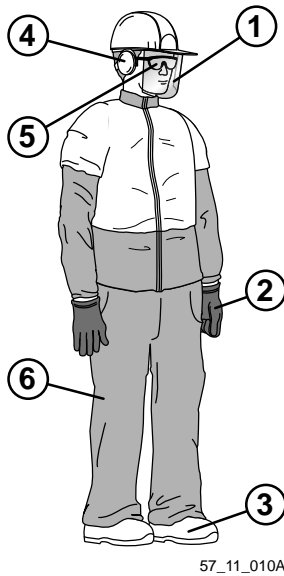
- a) Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application. L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
- b) Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement. Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
- c) Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique. De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
- d) Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner. Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
- e) Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser. De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
- f) Garder affûtés et propres les outils permettant de couper. Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
- g) Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser. L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.
- h) Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses. Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ**► AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SOUFFLEUR AIRION 3**

- a) Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- b) Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
- c) Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- d) Les poussières soulevées au cours du travail peuvent nuire à la santé. En cas de dégagement de poussière, porter un masque anti-poussière.
- e) Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
- f) Inspecter l'endroit de travail avant de commencer. Ôter tous les débris et les objets durs tels que les pierres, le verre, les fils de fer, etc., qui pourraient être projetés et causer de graves blessures ou des dégâts pendant l'utilisation de l'appareil.
- g) Utiliser l'appareil pour souffler des déchets de gazon, de paille ou de feuilles, des détritrus urbains.
- h) Ne jamais souffler en direction de personnes ou d'animaux - l'outil peut soulever de petits éléments et les projeter à grande vitesse - risque d'accident.
- i) En balayant avec le souffleur, faire attention aux petits animaux et ne pas les mettre en danger.
- j) Arrêter l'outil, éteindre la batterie, débrancher le cordon d'alimentation et attendre l'arrêt de l'hélice avant d'ouvrir la grille d'admission d'air : risque de blessures graves provenant de la rotation de cette partie.
- k) Ne pas obstruer, partiellement ou entièrement, la bouche d'admission.
- l) Veiller à l'entretien de la grille d'admission.
- m) Inspecter l'appareil avant chaque utilisation, vérifier que les pièces ne soient pas usées, desserrées, endommagées ou manquantes. Ne pas utiliser l'appareil s'il n'est pas en parfait état.
- n) Pour éviter la propagation du feu, ne pas utiliser l'appareil près de feux de bois, de barbecue, etc.
- o) Ne pas aspirer de corps solides ou liquides par le conduit d'admission - risque d'endommager les éléments tournants et la grille d'admission.

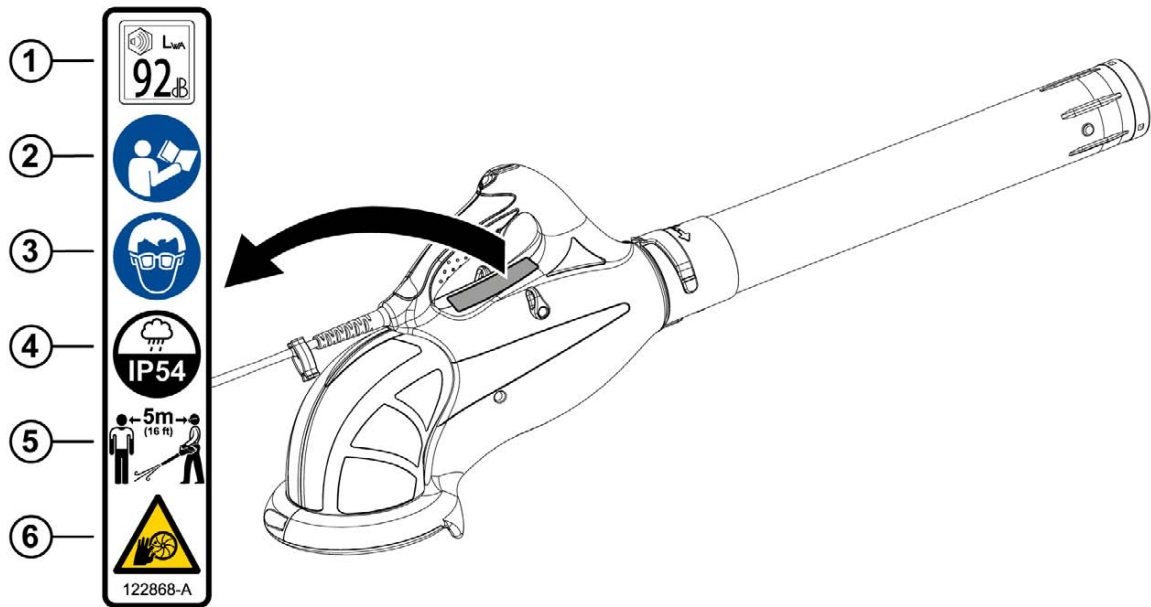
■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

► SIGNAUX DE SÉCURITÉ



57_11_010A

	Équipement de protection	Port
1	Visière	Facultatif
2	Gants	Recommandé
3	Bottes antidérapantes	Facultatif
4	Dispositif antibruit	Recommandé
5	Lunettes de protection	Obligatoire
6	Pantalon	Recommandé



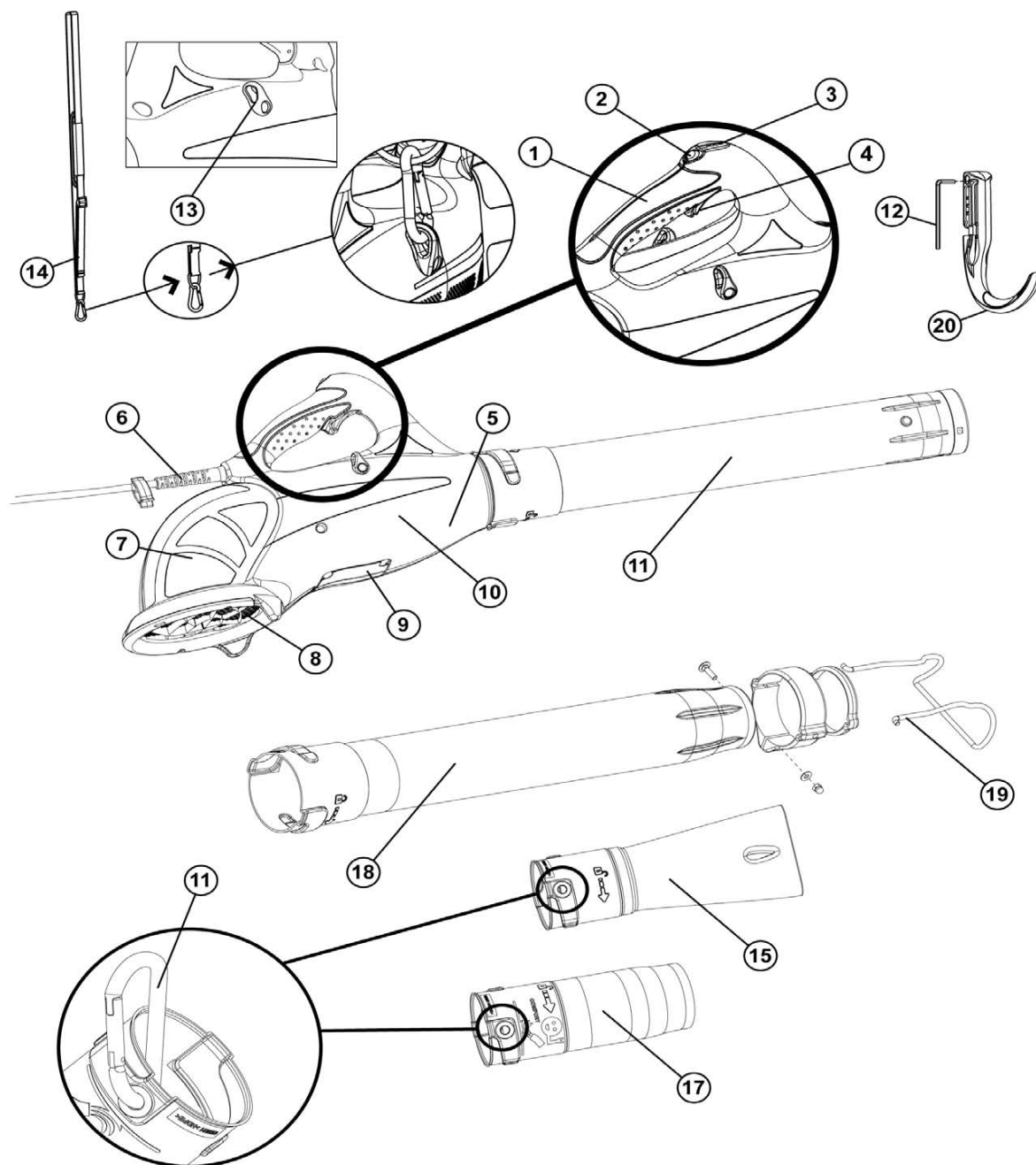
- 1- Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
- 2- Lire le manuel d'utilisation.
- 3- Port des lunettes de protection obligatoire.
- 4- IP54
- 5- Personne ne doit se trouver dans un rayon de 5 m (16 ft) autour de l'outil en fonctionnement.
- 6- Ne pas introduire les doigts ou tout type d'objet dans la grille d'admission d'air. Lorsque la grille d'admission n'est pas montée, risque de contact avec des pièces en rotation - risque de blessure ! - risque d'endommager les éléments tournants.

REMARQUE :

L'indice de protection IP54 concerne l'outil seulement, pas la batterie. Il signifie qu'il est protégé contre les poussières et contre les projections d'eau de toutes directions.

■ **DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

► **DESCRIPTIF**



- 1- Poignée de commande
- 2- Bouton de sélection de la vitesse / du mode
- 3- Voyants de mise sous tension et d'indication vitesse
- 4- Gâchette de commande progressive
- 5- Carter de protection
- 6- Cordon d'alimentation de l'outil
- 7- Coude d'admission d'air (innovation Pellenc)
- 8- Grille d'admission d'air (innovation Pellenc)
- 9- Trappe de maintenance électronique
- 10- Turbine axiale (innovation Pellenc)
- 11- Tuyère de sortie série dia. 75mm
- 12- Clé Allen
- 13- Crochet de suspension (x2)

- Accessoires en option :
- 14- Sangle de portage
 - 15- Accessoire buse plate
 - 16- Mousqueton porte accessoires
 - 17- Accessoire buse coudée ergonomique
 - 18- Tuyère de sortie dia. 65mm
 - 19- Accessoire fil grattoir
 - 20- Crochet de portage (voir page 15)

■ **DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

▶ **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Poussée efficace* (N)	17.5 (boost) / 13,5 (vitesse 4)
Puissance max (W)	940
Poids de l'outil avec câble en (kg)	2.7
Poids de l'outil sans câble en (kg)	2.45
Poids de l'outil réel en main (kg)	2.55
Dimensions L x l x h (mm)	1022 x 232 x 318
Débit d'air réel avec tuyère de sortie série dia. 75mm* (m3/h)	920 (boost) /815 (vitesse 4)
Vitesse max de l'air avec tuyère de sortie série dia. 75mm (m/s)	63
Vitesse max de l'air avec tuyère de sortie dia. 65mm (m/s)	69
Vitesse max de l'air avec buse plate (m/s)	69
Vitesse max de l'air avec buse coudée ergonomique (m/s)	64
Pression sonore à 15 mètres* (dB(A))	< 65
Autonomie**** avec ULiB 1100	Jusqu'à 5 heures

* Valeurs déterminées selon norme ANSI/OPEI B175.2-2012

** Valeurs déterminées selon les normes de mesure acoustique NF EN ISO 11203 et NF EN ISO 3744 et NF EN ISO 4871

*** Valeur d'émission de vibration suivant DIN EN 60745-1:2009 - Incertitude $K_d = 1,5 \text{ m/s}^2$

**** A titre indicatif : les durées ont été observées en temps de travail effectif, sans tenir compte des pauses. L'autonomie est influencée par la nature du travail effectué.



AVERTISSEMENT

Les souffleurs de fabrication ultérieure à juillet 2013 ne sont pas compatibles avec les batteries ULiB à connecteurs gris.

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Taux de vibration

Valeur d'émission de vibration suivant EN 60745-1:2009	poignée $a_h = 0,25 \text{ m/s}^2$	incertitude $K_d = 1,5 \text{ m/s}^2$
--	---------------------------------------	--

Émissions sonores

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 μPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 79 \text{ dB(A)}$	$K = 2,5 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 μPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pC} < 130 \text{ dB(C)}$	

■ **DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
$L_{WA_{m}}$	90	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
$L_{WA_{g}}$	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

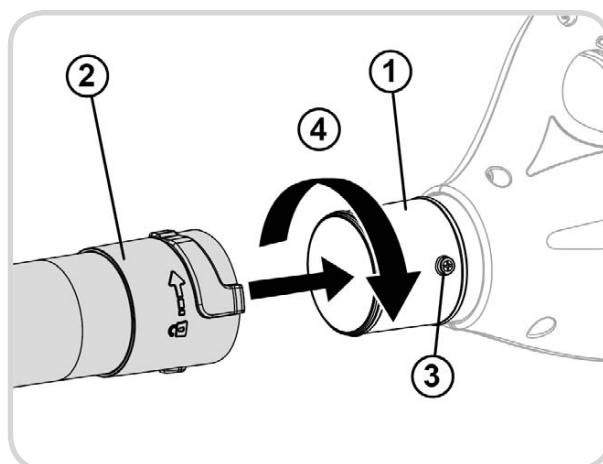
Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

■ **MISE EN SERVICE DE L'OUTIL**

► **MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA TUYÈRE DE SORTIE**

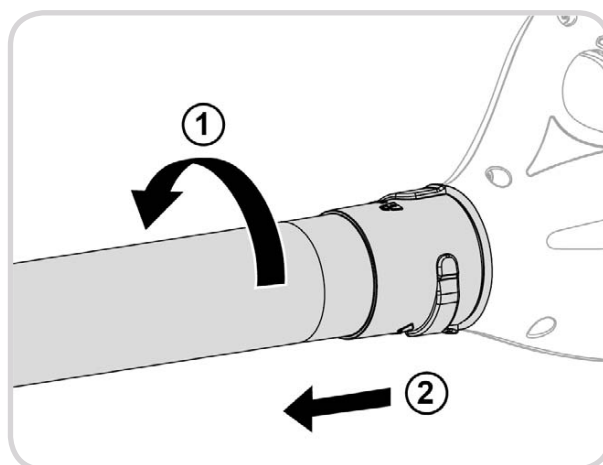
MONTAGE

- 1- Emboîter le tube de soufflage (1) dans la tuyère de sortie (2) jusqu'au téton (3).
- 2- Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (4) pour verrouiller la tuyère de sortie (2).



DÉMONTAGE

- 1- Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (1) pour déverrouiller la tuyère de sortie.
- 2- Déboîter le tube de soufflage de la tuyère de sortie dans le sens indiqué (2).



AVERTISSEMENT
Ne jamais utiliser l'outil sans la tuyère de sortie intégralement montée et verrouillée.

■ MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

▶ MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA BUSE PLATE (OPTIONNEL)

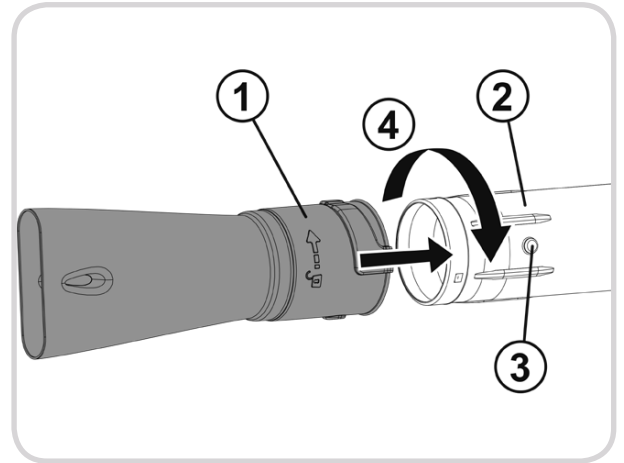
MONTAGE

- 1- Emboîter la buse plate (1) au bout de la tuyère de sortie (2) jusqu'au téton (3).
- 2- Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (4) pour verrouiller la buse plate.



REMARQUE

La buse plate s'installe uniquement sur la tuyère de sortie série dia. 75mm.



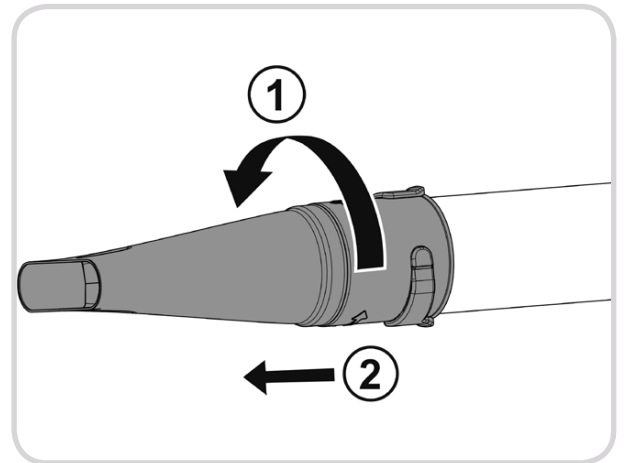
DÉMONTAGE

- 1- Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (1) pour déverrouiller la buse plate.
- 2- Déboîter la buse plate de la tuyère de sortie (2).



REMARQUE

Un trou prévu dans la buse plate permet d'accrocher le mousqueton porte accessoires (voir page 8).



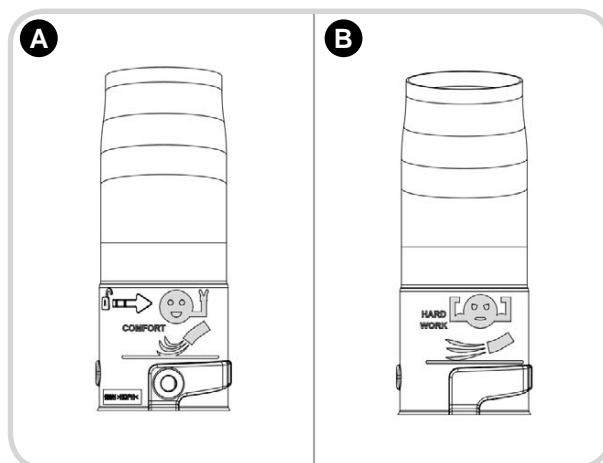
■ **MISE EN SERVICE DE L'OUTIL**

► **MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA BUSE COUDÉE ERGONOMIQUE (OPTIONNEL)**

MONTAGE

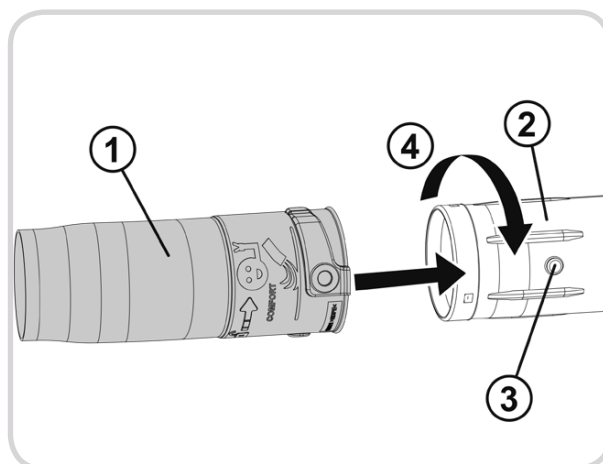
1- Choisir la position de travail de la buse coudée ergonomique en fonction du type de soufflage à faire :

- Détail A : Position 'COMFORT'.
- Détail B : Position 'HARD WORK'.



2- Emboîter la buse coudée ergonomique (1) au bout de la tuyère de sortie (2) jusqu'au téton (3).

3- Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (4) pour verrouiller la buse coudée ergonomique (1).



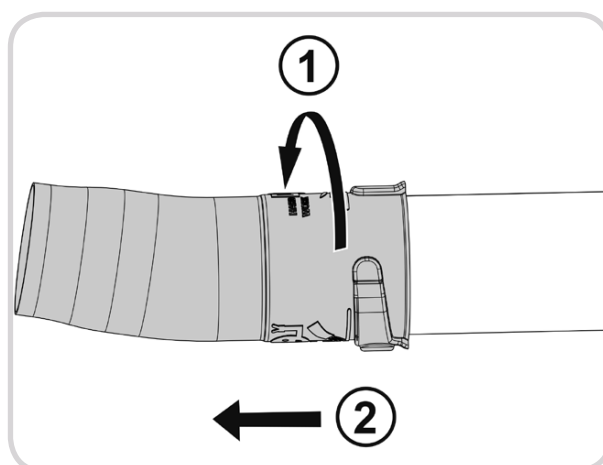
REMARQUE

La buse coudée ergonomique s'installe uniquement sur la tuyère de sortie série dia. 75mm.

DÉMONTAGE

1- Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué (1) pour déverrouiller la buse coudée ergonomique.

2- Déboîter la buse coudée ergonomique de la tuyère de sortie (2).



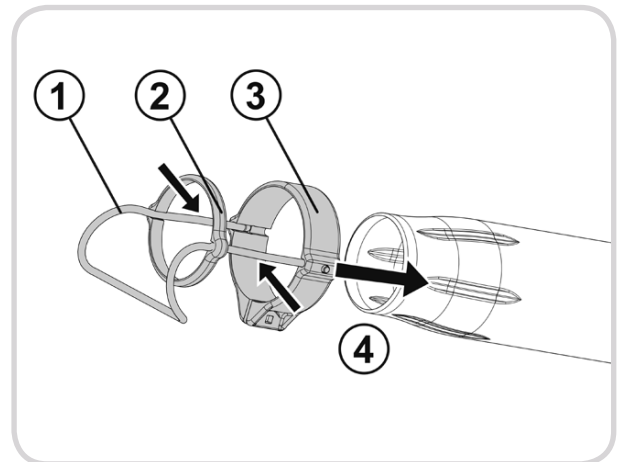
Un trou prévu dans la buse coudée ergonomique permet d'accrocher le mousqueton porte accessoires (voir page 8).

■ MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

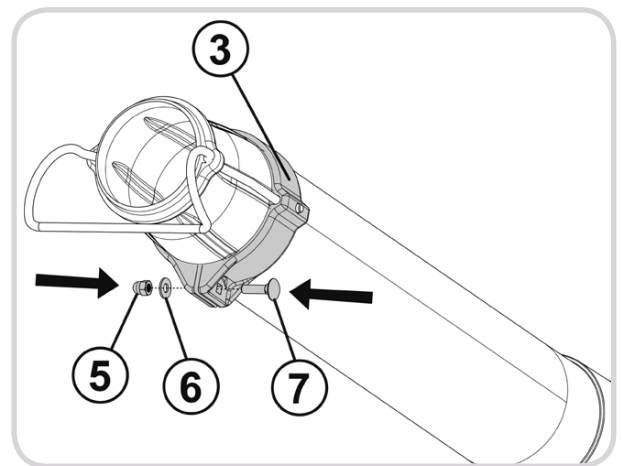
▶ MONTAGE / DÉMONTAGE GRATTOIR SOUFFLEUR (OPTIONNEL)

MONTAGE

- 1- Mettre en place le fil grattoir (1) dans la bague guide (2) et dans la bague support (3) en pressant sur ses tiges.
- 2- Aligner les tiges du fil grattoir (1) avec les encoches et emboîter l'ensemble dans la tuyère de sortie (4).



- 3- Installer la vis (7), la rondelle (6) et l'écrou (5) dans la bague support (3).
- 4- Serrer l'écrou (5) pour fixer la bague support (3).



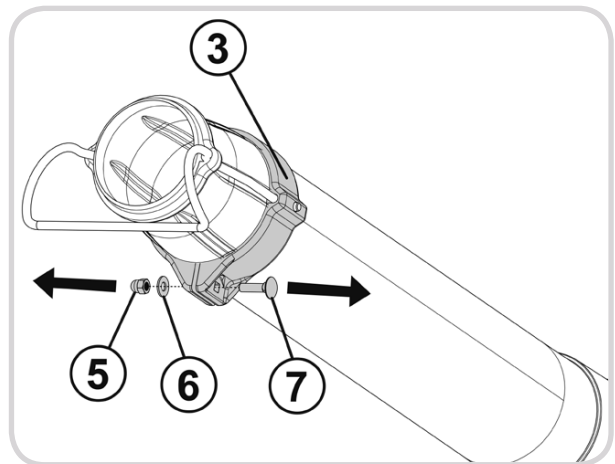
REMARQUE

Le grattoir souffleur s'installe uniquement avec la tuyère de sortie dia. 65mm.

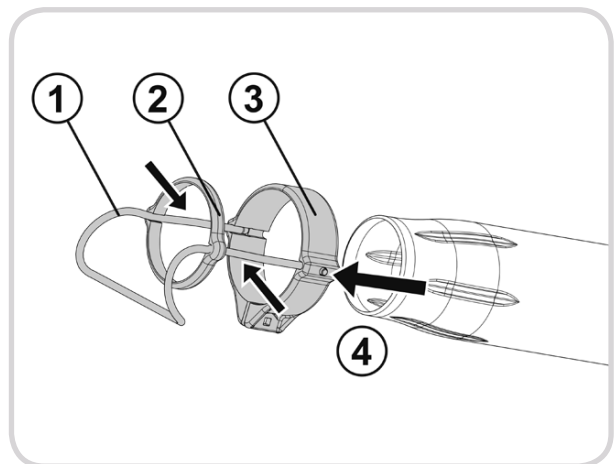
■ **MISE EN SERVICE DE L'OUTIL**

DÉMONTAGE

1- Déposer l'écrou (5), la rondelles (6) et la vis (7) de la bague support (3).



2- Déboîter l'ensemble de la tuyère de sortie (4).
3- Désassembler le fil grattoir (1) de la bague support (3) et de la bague guide (2) en pressant sur ses tiges.

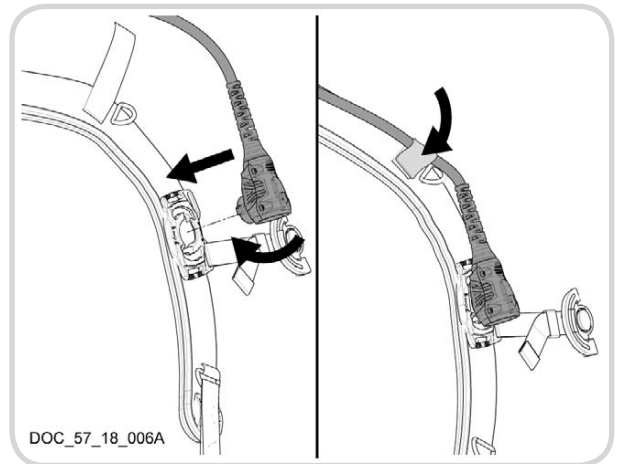
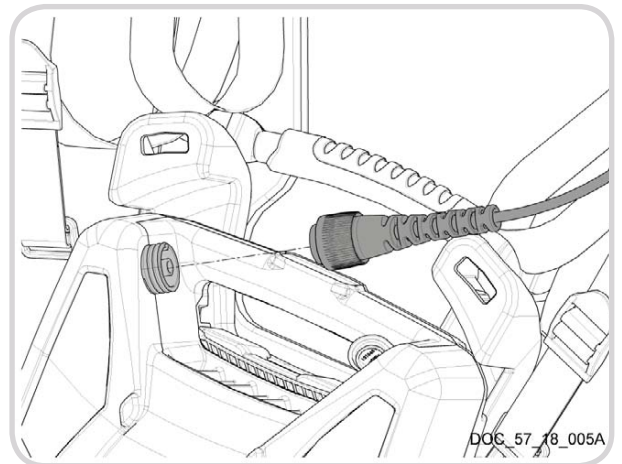


■ MISE EN SERVICE DE L'OUTIL**► BRANCHEMENT DE LA RALLONGE**

La rallonge facilite le branchement de l'AIRION 3 grâce à son connecteur rapide. Il existe 2 types de rallonge en fonction de la batterie utilisée :

- Batterie 700, 1100 : Connecteur 5 broches
- Batterie 1200, 1500 : Connecteur 9 broches

- 1- Brancher le connecteur (5 ou 9 broches) de la rallonge sur la batterie.
- 2- Verrouiller le connecteur en vissant la bague de sécurité
- 3- En fonction du modèle de batterie et la position du connecteur sur celle-ci, passer la rallonge par une des bretelles ou par la ceinture.
- 4- Insérer l'ergot du connecteur rapide dans la boucle du harnais
- 5- Tourner le connecteur rapide d'un quart de tour afin de le maintenir en position.



■ **DÉMARRAGE ET UTILISATION**

► **PRISE EN MAIN DE L'OUTIL**

Le souffleur est conçu pour être manié d'une main.
L'utilisateur peut le porter en tenant la poignée de commande de la main droite ou de la main gauche.
Toujours travailler en se déplaçant lentement.
Toujours surveiller la zone de sortie de la tuyère de sortie.

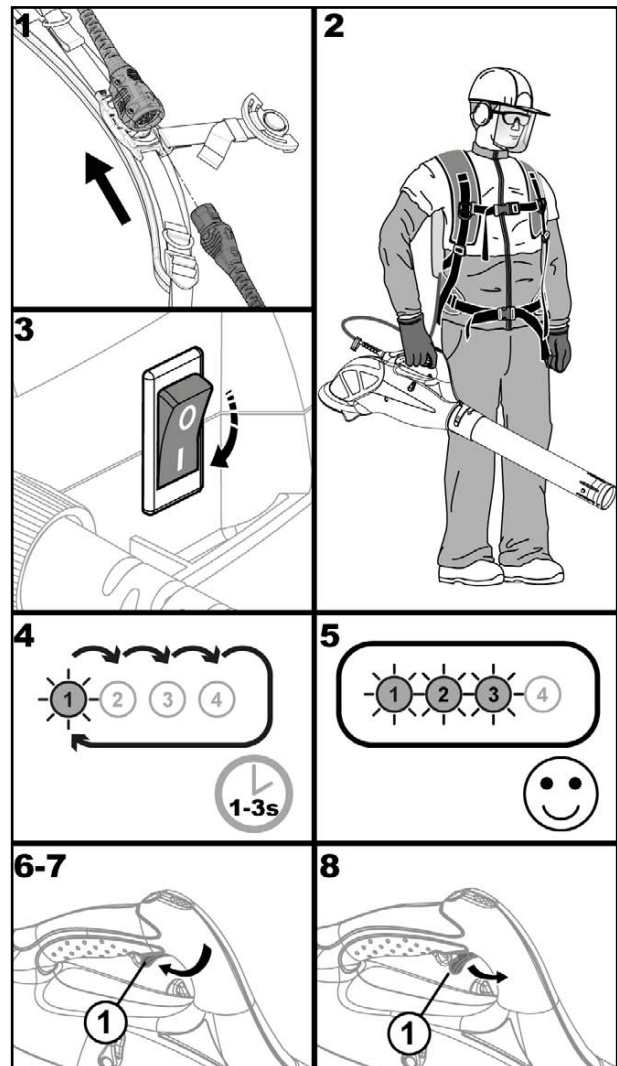
► **MISE EN SERVICE DE LA BATTERIE**

Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

► **DÉMARRAGE**

Avant la mise en route, s'assurer que le dispositif se trouve en parfait état, pour garantir un fonctionnement en toute sécurité.

- 1- Raccorder le cordon d'alimentation de l'outil à la rallonge fixée au harnais et connectée à la batterie.
- 2- Mettre l'outil dans sa position d'utilisation, tuyère de sortie pointée vers le sol.
- 3- Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I». la batterie émet 3 bips, l'outil est reconnu.
- 4- Les voyants situés sur la poignée s'allument l'un après l'autre pendant une à trois secondes.
- 5- Dès que l'allumage d'un ou plusieurs voyants est fixe, la batterie est reconnue, l'outil est prêt à fonctionner.
- 6- Appuyer sur la gâchette de commande (1) pour démarrer l'outil. Avancer lentement en balayant d'un côté à l'autre les feuilles, déchets verts ou détritrus urbains.
- 7- La vitesse de l'outil varie en fonction de la pression sur la gâchette.
- 8- Lâcher la gâchette (1) pour arrêter l'outil.



La progressivité de la gâchette de commande vous permet un contrôle précis et instantané du flux d'air.

ATTENTION

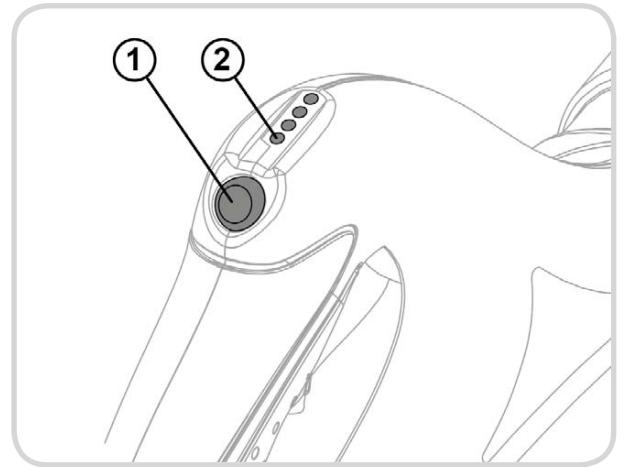
Veiller à conserver une distance suffisante (30 cm minimum) entre la bouche d'aspiration et toute source volatile (sols, murs, plafonds...), telles que le sable, graviers, liquides...
Ces éléments sont susceptibles d'être aspirés, de passer au travers de la grille d'admission, d'endommager votre matériel et d'être projetés à grande vitesse.



■ **DÉMARRAGE ET UTILISATION**

► **SÉLECTEUR DE VITESSE**

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce système permet d'optimiser et de faire varier la puissance du flux d'air à l'aide du sélecteur (1) situé sur la poignée.



Lorsque l'outil est sous tension, les quatre voyants situés sur la poignée (2) indiquent la vitesse sélectionnée.

	OUTIL + BUSE DE SERIE				
Vitesse sélectionnée	vitesse 1	vitesse 2	vitesse 3	vitesse 4	Booster
Etat des voyants	● ○ ○ ○ ○	● ● ○ ○ ○	● ● ● ○ ○	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Puissance (W)	150	380	500	600	940
Autonomie (min) *	395	160	120	100	63
Vitesse d'air max (m/s) **	33	47	52	55	63
Vitesse d'air max (m/s) ***	37	52	56	60	69
Vitesse d'air max avec accessoire (m/s) ****	37	52	57	60	69
Vitesse d'air max avec accessoire (m/s) *****	34	48	51	57	64
Débit réel (m3/h) **	490	690	760	815	920
Poussée efficace (N) **	5	10	12	13,5	18

* avec batterie 1100

** avec tuyère de sortie série dia. 75mm

*** avec tuyère de sortie dia. 65mm

**** avec accessoire buse plate

***** avec accessoire buse coudée ergonomique

■ DÉMARRAGE ET UTILISATION

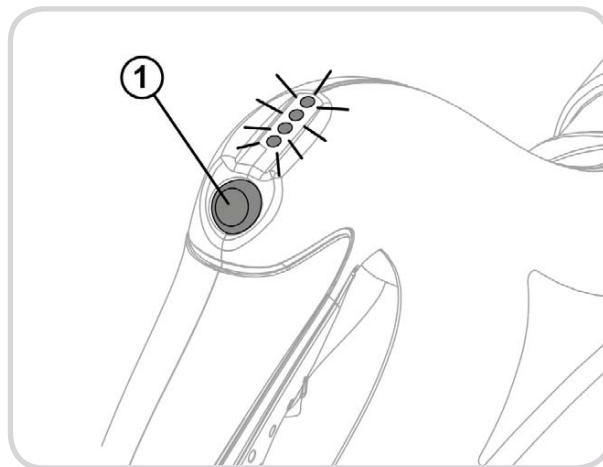
► MODE "BOOSTER"

L'outil dispose d'un mode "booster" permettant d'obtenir instantanément le maximum de puissance (940W). La vitesse et le flux d'air sont alors au maximum avec la buse standard. Ce mode est disponible pour chaque vitesse.

Maintenir le bouton du sélecteur enfoncé (1) pour passer en mode "booster". Le mode s'active instantanément, les 4 voyants clignotent simultanément.

Relâcher le bouton, l'outil maintient le mode "booster".

Un second appui sur le selecteur permet de revenir à la vitesse initiale.



N'utiliser le mode "booster" que temporairement et seulement en cas de besoin (débris collés, ...) afin de limiter la consommation de l'outil.

► MODE "LECTURE DE L'AUTONOMIE"

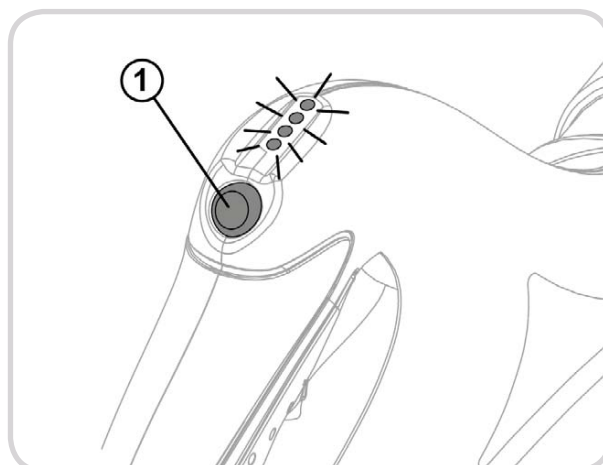
Pour connaître le niveau de charge de la batterie, l'outil dispose d'un mode «lecture de l'autonomie»

Pour activer le mode «visualisation de l'état de la batterie» :

Appuyer pendant 2 secondes sur le bouton du sélecteur

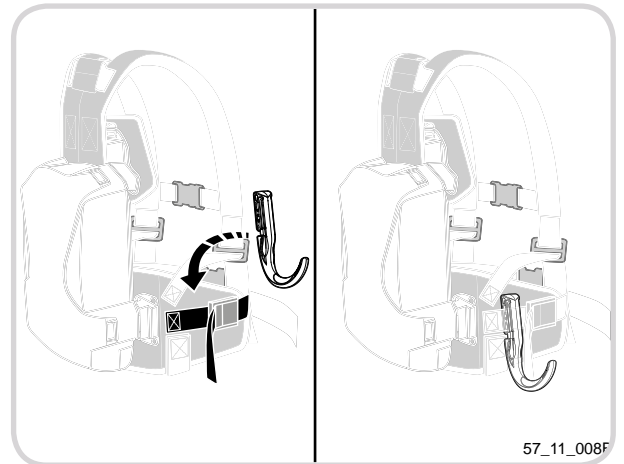
Les LED indiquent alors le niveau de charge de la batterie :

- a) 4 LED : batterie chargée à 75-100%
- b) 3 LED : batterie chargée à 50-75%
- c) 2 LED : batterie chargée à 25-50%
- d) 1 LED : batterie chargée à 0-25%

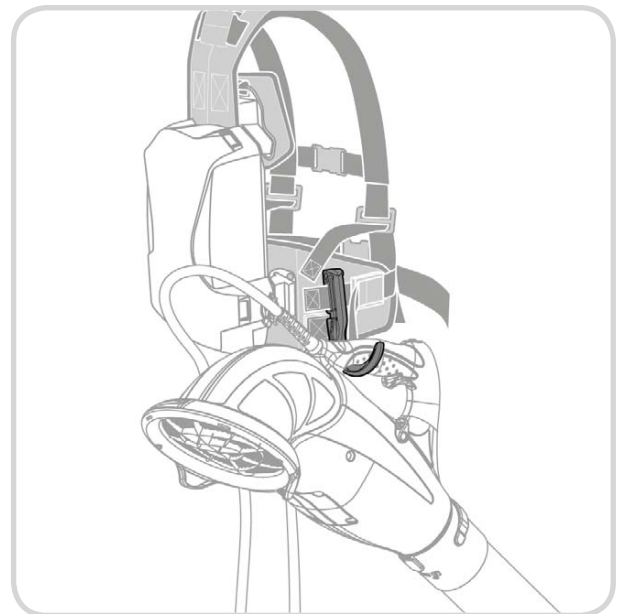


■ DÉMARRAGE ET UTILISATION**▶ PORTAGE (OPTIONNEL)**

Placer le crochet de portage sur la sangle latérale du gilet de portage.

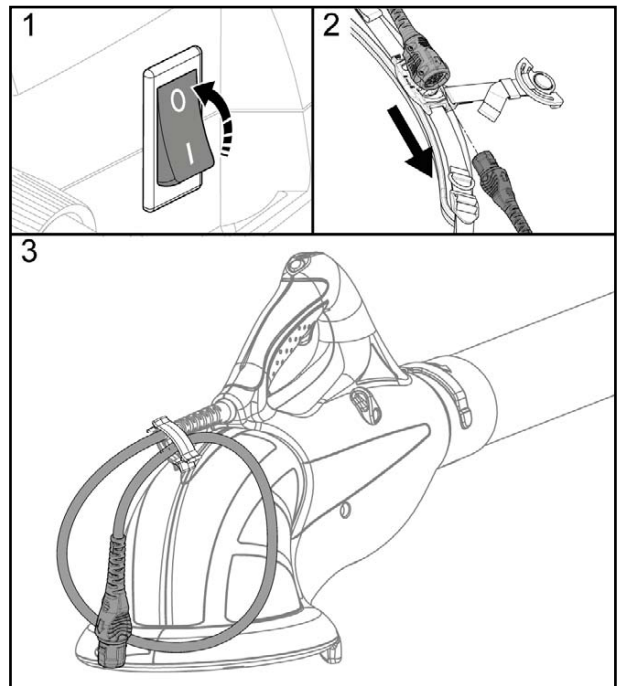


Accrocher l'outil au crochet de portage.



■ DÉMARRAGE ET UTILISATION**▶ APRÈS UTILISATION**

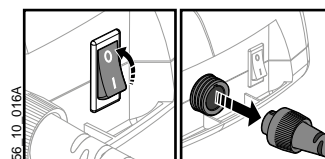
- 1- Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur arrêt «0»
- 2- Débranche le connecteur rapide
- 3- Faire 2 boucles avec le cordon et le fixer à l'arrière de la poignée à l'aide de l'agrafe de maintien (voir visuel).



■ **ENTRETIEN**



ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



► **NETTOYAGE**

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon doux et humide.
À l'aide d'un compresseur d'air (10 bars maximum), souffler l'outil, la grille et l'hélice régulièrement pour limiter leur encrassement.
Veiller à ce que l'intégralité du conduit d'air (de l'entrée à la sortie) ne soit pas obstrué.
Veiller à ce que les trous de la grille d'admission ne soient pas obstrués.
Remplacer la grille d'admission en cas de détérioration, même partielle.
Vérifier l'état de l'hélice. Si un remplacement est nécessaire se rapprocher d'un distributeur PELLENC.



AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc.) pour nettoyer l'outil.

► **PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN**

	A chaque mise en route	Après utilisation	Si nécessaire	Tous les ans ou si nécessaire
Nettoyage de l'outil		X		
Vérification visuelle de la machine	X			
Vérification de l'encrassement de la grille ; nettoyage si nécessaire	X	X		
Vérification de l'hélice : • nettoyage si nécessaire • remplacement si nécessaire (par un distributeur agréé PELLENC)			X	
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X			
Remplacement des étiquettes de sécurité			X	
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé				X



REMARQUE :
Faire réviser l'outil toutes les 400 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

► **INSTRUCTIONS POUR LA RÉPARATION**

ATTENTION !

Effectuer uniquement les interventions de maintenance et d'entretien décrites dans ce manuel.
Les réparations plus importantes ne peuvent être effectuées que par un distributeur agréé PELLENC.

■ ENTRETIEN**▶ ACCESSOIRES**

Grille d'admission d'air :	127757
Mousqueton porte accessoire :	131701
Sangle de portage :	110002
Buse plate :	122865
Crochet de portage :	86708
Rallonge pour batterie :	136892
Rallonge pour batterie 1500 :	133179

▶ STOCKAGE

- Toujours stocker un outil propre, batterie chargée.
- Stocker l'outil à l'abri de l'humidité et de la poussière.
- Stocker l'outil en lieu sûr, hors d'atteinte des enfants et des personnes non autorisées.

■ INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des voyants	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	0	Eteints	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
		Eteints	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
	Batterie		Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur	
	Carte électronique		Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les voyants restent éteints après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC	
	Allumés	1	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
	Clignotants puis éteints	1	Batterie non reconnue	Vérifier le branchement du cordon à la batterie,	Recommencer la procédure de démarrage.	Utilisateur
			Défaut du cordon d'alimentation	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			Défaut carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC

INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des voyants	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation		Allumés	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
		Eteints	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
L'outil fait un bruit inhabituel ou vibre anormalement		Allumés	La batterie est déchargée	4 bips au niveau de la batterie	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur
			Conduit du flux d'air obstrué ou bouché (coude d'admission, tube de soufflage, buse...)	Vérifier l'état du conduit	Nettoyer le conduit	Utilisateur
Perte d'efficacité du flux d'air		Allumés	Hélice sale ou endommagée	Vérifier l'état de l'hélice	Nettoyer ou changer l'hélice	Utilisateur
			Grille d'admission d'air bouchée	Vérifier l'état de la grille	Nettoyer ou changer la grille	Utilisateur
L'outil fonctionne, le boost est temporairement indisponible		Allumés et convergents	Hélice sale ou endommagée	Vérifier l'état de l'hélice	Nettoyer l'hélice	Utilisateur
			L'outil est chaud Mode refroidissement en cours	Vérifier l'état de la grille	Changer l'hélice	Distributeur agréé PELLENC

■ GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les moteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

■ DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SOUFFLEUR A MAIN
FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES VOIRIES PUBLIQUES
NOM COMMERCIAL	AIRION 3
TYPE	AIRION 3
MODÈLE	AIRION 3
N° DE SÉRIE	57R00001 - 57R49999 57S00001 - 57S49999 57T00001 - 57T49999

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2003/10/CE Directive Bruit
- 2002/44/CE Directive Vibrations
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 60335-1 :2013
- EN 50636-2-100 : 2018
- EN 60529 :1991+A1 :2000+A2 :2013
- EN 55014-1 : 2012
- EN 55014-2 :2009

LES AUTRES NORMES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 61000-4-2 :2009
- EN 61000-4-3 :2011

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	90	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAq}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 29/06/2018

JEAN MARC GIALIS
Directeur Général Délégué



